



DECISIONS MUNICIPALES

Conformément à l'article 3 de la Loi vaudoise sur l'information (LInfo), la Municipalité communique ci-dessous ses activités et les décisions d'intérêt général qu'elle a prises au cours des mois de juillet, août et septembre 2025, étant entendu que celles-ci ne représentent qu'un extrait des nombreux dossiers qu'elle est amenée à traiter lors de chacune de ses séances.

Durant cette période, la Municipalité a notamment :

- ❖ adressé ses vœux à l'occasion du 90^{ème} anniversaire de Madame Hedwig Schai, née le 06.08.1935
- ❖ transmis au SPOP son préavis positif au sujet de 1 dossier de naturalisation
- ❖ participé à la réception du nouveau Préfet, M. Nicolas Croci Torti, le 26 août
- ❖ organisé la sortie des aînés le 4 septembre en Gruyères
- ❖ participé au jeu « Championnats du monde du quizz chablaisien » dans le cadre de la Foire du Valais 2025
- ❖ alloué une contribution de solidarité au village de Blatten suite à l'éboulement du Glacier du Birch
- ❖ ratifié un contrat avec Myosotis Créations pour la reprise des décorations florales du Village suite à la cessation d'activités de l'entreprise AT Sàrl Aviolattravaux
- ❖ participé à la réception organisée en l'honneur de M. Stéphane Montangero, Président du Grand Conseil Vaudois le 2 septembre
- ❖ organisé la réception des Jeunes Citoyens des Communes de Leysin et des Ormonts le 26 septembre
- ❖ décidé d'adhérer au projet du Musée et Espace culturel des Ormonts
- ❖ décidé de maintenir le taux d'imposition à 78% pour 2026
- ❖ mis en place des mesures pour lutter contre la propagation des foyers de scarabées japonais
- ❖ attribué un mandat pour la fourniture et pose de divers aménagements dans la cour du Collège Le Suchet
- ❖ signé la « Déclaration d'intention pour une accessibilité touristique durable aux Alpes vaudoises » le 15 septembre
- ❖ attribué un mandat pour le tri, le reconditionnement et l'inventaire de nos archives communales pour une meilleure mise en valeur
- ❖ pris note de la résiliation du contrat de partenariat avec FD Manège sàrl relatif à l'exploitation du manège au 30 septembre